

- P.12 **DOSSIER**
LA PREUVE PAR 9 : Les actes valent mieux que les mots
- P.7 **AttituDDe**
Lumière sur les ampoules à basse-consommation



Orsay, notre ville

Une nouvelle année débute, elle sera celle des défis relevés. Ensemble, combinons nos talents.

Très bonne année 2009 !

David ROS, votre maire & la municipalité ont le plaisir de vous convier

Aux vœux à la population 2009
Le vendredi 16 janvier, à 19 h
au gymnase Blondin



2009

L'année du neuf

www.mairie-orsay.fr

sOrtir !

SWITCH ON !
Week-end musique & danse

© Graffeur anonyme et talentueux (Orsay - mur d'expression libre - Nov. 2008)



David Ros
Maire
et Vice-président
du Conseil général
de l'Essonne



ORSAY ACTU

P. 4 / Toute l'actualité de janvier

- La prévention des risques auditifs
- Le service emploi

> "ATTITUDE"

Lumière sur les ampoules basse-consommation

AGORA

P. 8 / Hommage au graffeur anonyme du mur d'expression libre "Prévention sonore : y êtes-vous sensible ?" Vous avez la parole !

P. 9 / Point sur les conseils de quartiers de décembre

P. 10 / MJC Jacques Tati : du neuf aussi !



OUVERTURES

P. 11 / «Espace Ville» vous présente la démarche P.L.U

LE DOSSIER

P. 12 / L'ANNÉE DU NEUF

la preuve
par neuf



DIAPORAMA

P. 14 / Notre ville en images

INFOS MUNICIPALES

P. 16 / Opinions

P. 17 / Carnet

À NOTER

P. 18 / Vos informations pratiques

P. 19 / Nouvelle campagne de recensement 2009

2009, une année à dessiner ensemble

Une nouvelle année débute, elle sera la première "complète" pour votre nouvelle équipe municipale, que j'ai l'honneur de diriger. Libérés du frein commun à toute prise de fonction des nouvelles équipes municipales, et surtout des contraintes résultant d'une gestion particulièrement cavalière en 2007, nous pourrons appliquer pleinement en 2009 nos engagements politiques de campagne. C'est avec une détermination sans faille que l'équipe municipale relèvera les défis de 2009, qui sont nombreux.

En effet, les finances des collectivités locales seront aussi touchées par la crise économique. Nous constatons d'ores et déjà, en 2008, une baisse de 400.000 € de recettes communales liée à la chute de l'immobilier. Il s'agit des droits de mutations, résultant de versements à la commune lors de transactions immobilières. Ce constat, s'ajoutant à celui d'une dette de la commune particulièrement lourde, pourrait affaiblir notre motivation.

Loin de là !

C'est donc avec un état d'esprit combatif et exigeant que nous construisons notre premier budget communal, celui de 2009. Combatif, dans la recherche assidue de financements de partenaires trop longtemps oubliés (Conseil régional, Conseil général, Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay). Exigeant, dans l'optimisation du coût de nos politiques publiques, tout en maintenant leur haut niveau de qualité.

A cet égard, je tiens à saluer l'action remarquable des services municipaux qui au quotidien, tout au long de l'année, sont les piliers du service public. C'est en s'imposant un budget de fonctionnement exemplaire, que nous réussirons à ne pas augmenter les taux d'imposition en 2009, tout en poursuivant notre désendettement et en générant des capacités d'investissements, nécessaires à notre commune.

Ainsi l'année 2009 verra l'avancement du Plan Local d'Urbanisme, le fonctionnement des conseils de quartier, la réalisation d'un audit culturel, le démarrage de travaux à l'école de Mondétour (restauration scolaire, agrandissement de l'école maternelle)... 2009 sera également l'année où l'État précisera ses projets et le mode de gouvernance quant à L'Opération d'Intérêt National du plateau de Saclay. Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais vous pouvez d'ores et déjà compter sur moi pour porter haut et fort la voix de notre commune, et défendre à la fois notre cadre de vie exceptionnel et le rayonnement scientifique du campus.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2009, et vous invite à venir nombreux à la cérémonie publique des vœux à la population, vendredi 19 janvier.

Bien fidèlement,
David Ros
Votre maire



À Noël, mon sapin prend racine

Chaque année ressurgit la question (épineuse) du choix du sapin de Noël, inévitable accessoire de décoration en cette période. Sapin artificiel, naturel, coupé, avec racines... La solution la plus écologique et la plus évidente serait de ne pas acheter de sapin du tout ! Mais Noël sans sapin, est-ce vraiment Noël ?

Pour que Noël ne perde pas de son essence, et qu'il le soit de façon durable, la municipalité a opté pour des sapins avec racines. Plantés devant la mairie et dans le parc East Cambridgeshire, les deux sapins et le calocèdre pourront ainsi être réutilisés chaque année : limitation des transports et diminution des déchets à récupérer et à incinérer. D'autre part, les épicéas décorant les écoles ont été livrés en pot en vue d'être replantés eux aussi, une fois les fêtes terminées.

Au fil des saisons, au fil du temps, nos conifères vont prendre racine à Orsay et nous les retrouverons chaque année en décembre, parés de leurs plus beaux atours.



Mur de la Bouvêche : pourquoi s'effondre t-il ?

L'expertise réalisée a permis de déterminer les causes de l'effondrement et a donc offert un premier diagnostic : le mur d'enceinte de la Bouvêche a été réalisé d'après la méthode de construction de l'époque selon le principe du «mur poids», le mur étant stabilisé par sa propre masse.

Par ailleurs, la détérioration qui s'est produite au fil du temps tient principalement aux intempéries, au manque de drainage en partie haute du mur et au manque de barbacane d'évacuation.

Les travaux nécessaires pour rendre à ce mur son aspect et son utilité nécessitent une étude plus poussée dont le résultat engendrera probablement un coût élevé de rénovation. Les services techniques saisis du dossier précisent que l'ensemble de la démarche menée durera plusieurs mois. En attendant, les services techniques ont sécurisé un passage piéton pour les résidents de la RPA.

■ servicetechniques@mairie-orsay.fr

du côté de nos commerçants

LES SOLDES D'HIVER 2009
débuteront dans toute la France le 7 janvier 2009.

LE RESTAURANT K'FÉ COURT REMPLACE LA RAQUETTE À L'ATO
Restaurant - Brasserie - Pizzas - Pain maison - Terrasse - Organisation de buffets et séminaires - vente à emporter - ambiance conviviale (musique, diffusion d'événements sportifs).

01 69 53 91 50
50 rue Nicolas Appert - ORSAY
lundi au vendredi : 12 h - 15 h / 18 h - 22 h
samedi et dimanche : 12 h - 20 h

PROFESSIONS LIBÉRALES
• Françoise Lavrard, thérapeute sur Orsay : accompagnement et écoutes, gestion du stress, colorpuncture.
Consultation sur rendez-vous au 06 63 30 76 20

Audition & prévention sonore Hein ?

Le chiffre est sans appel : un jeune sur dix connaît des problèmes auditifs. Cela peut se traduire par une baisse de l'audition, des acouphènes*, voire une hyperacousie*. Des troubles qui peuvent apparaître de manière immédiate ou s'installer progressivement et ne se révéler qu'après plusieurs années, lorsqu'il est trop tard pour réagir. Seule solution : prévenir le risque par un comportement raisonnable.



Hervé Bolle, ingénieur du son et régisseur à la salle Jacques Tati.

fiées de l'association AGI-SON. La MJC, en partenariat avec la mairie, distribue affiches, plaquettes d'info et bouchons en mousse lors des concerts et dans les locaux de répétition.

La loi : Depuis 1998, le volume sonore émit dans les salles de concert et les discothèques ne doit pas dépasser 105 dB en niveau moyen. La puissance sonore maximale des walkmans est quant à elle limitée à 100 dB. Attention aux baladeurs achetés avant 1998 !

*Sensation auditive perçue en l'absence de tout stimulus extérieur.
*Sensibilité excessive au son et au bruit.

Fortement sensibilisés au sujet et en tant que professionnels du son, les régisseurs de la mairie ont pu bénéficier d'une formation par Rezone (réseau de musiques actuelles en Essonne), partenaire de la MJC d'Orsay.

Hervé Bolle, ingénieur du son et régisseur de la salle Jacques Tati depuis 1980 a suivi cette formation en 2006. «*Si la législation française a instauré des plafonds d'intensité sonore dès 1998, en tant que régisseur, nous devons sensibiliser et informer le public et les musiciens aux conséquences des nuisances sonores. J'ai donc proposé à la mairie d'acheter un sonomètre pour la salle Jacques Tati pour prévenir des nuisances sonores. Grâce à trois codes couleurs (vert, orange et rouge quand le son atteint 110db) le public et les musiciens sont prévenus visuellement du volume sonore. Ce système ne coupe pas le son, mais permet de rassurer et d'informer les gens sur ce danger.*»

La mairie mène en parallèle plusieurs actions de prévention dans les collèges et au lycée au travers d'un forum santé itinérant et la tenue par le service jeunesse de stands lors des concerts de fin d'année. Une sensibilisation à la prévention sonore largement partagée et diffusée par la MJC, relais depuis 2007, de la campagne nationale de sensibilisation aux risques auditifs liés aux musiques ampli-

Ce n'est pas tant le volume sonore que la dose de son qui constitue le véritable danger. Faire une pause permet de récupérer et limite considérablement le risque : 10 min toutes les 45 min ou 30 min toutes les 2 heures.

REPÈRES

- 140dBA
- 120 dBA (seuil de la douleur)
- 100 dBA
- 95 dBA
- 60 dBA



Emploi : un service intercommunautaire

En cette période de crise économique, les chiffres du chômage en Essonne restent malgré tout "positifs", avec un taux de 5 % contre 6,6 % au niveau régional. Notre département est celui où la chance de retrouver un emploi rapidement est la plus élevée : en tête des départements franciliens et 17^e au niveau national.

En matière de retour à l'emploi, Orsay était, à l'origine, l'une des rares communes du territoire à disposer d'un service emploi municipal.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les compétences «développement économique et emploi» ont été transférées à la CAPS.

Situé près de la gare d'Orsay, le service emploi de la CAPS reçoit et oriente les demandeurs d'emploi du territoire. Brigitte Chalet et Virginie Fourmond collectent et diffusent également les offres d'emploi auprès des entreprises de la CAPS et tissent des relations privilégiées avec les partenaires de l'Essonne.

Des interactions et partenariats qui dynamisent le marché de l'emploi sur le territoire.

Au 31 octobre 2008, le service emploi a accompagné 386 demandeurs à travers 445 entretiens. 272 offres d'emploi ont été détectées et mises en lignes et 1 personne sur 3 a retrouvé un poste durant l'année. 62 % des personnes reçues viennent des communes de la CAPS et Orsay est la plus représentée (20%).

J'habite Igny et c'est par l'intermédiaire de l'ANPE que j'ai contacté le service emploi de la CAPS. J'ai envoyé mon CV et obtenu un rendez-vous très rapidement. C'est un service actif et très concret où j'ai pu avoir des conseils très personnalisés.

M^{me} Lecoq

Depuis 2007, le service emploi adhère en outre, aux missions locales des Ulis et à Vitacité à Palaiseau, ainsi qu'au Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (PLIE) en faveur de l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi de longue durée.

Le service emploi de la CAPS c'est : des réponses adaptées aux problématiques de notre territoire, un service à la disposition des orcéens et à l'ensemble des demandeurs d'emploi et partenaires économiques locaux.

■ **Service emploi**
6 boulevard Dubreuil - Orsay
01 69 07 20 16
www.scientipole.fr
www.mairie-orsay.fr



Repère

- 36 % des offres proviennent des entreprises d'Orsay, Palaiseau et Gif-sur-Yvette.
- L'école Polytechnique, Supélec et l'université d'Orsay recrutent tout au long de l'année.
- La mairie d'Orsay confie régulièrement ses offres au service emploi.
- Le secteur d'activité «services à la personne» est en plein développement

vite dit bien dit

Le cross départemental de l'Essonne

organisé par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) s'est déroulé mercredi 26 novembre à Fontenay-les-Briis. Représentant une des plus grandes manifestations sportives de l'Essonne, il a rassemblé cette année 3197 élèves dont 47 lycéens de Blaise Pascal et 35 collégiens de Fleming.

Arbres coupés

Poussé par les racines, le mur de soutènement au-dessus du terrain d'évolution du gymnase Blondin risquait de tomber, entraînant dans sa chute deux érables. Afin de sécuriser la zone, la mairie a dû prendre la décision d'abattre les deux arbres jeudi 20 novembre.

Des berges sécurisées

Affaissement des berges, mauvais écoulement des eaux de ruissellement... l'allée piétonne située en surplomb du bassin du parc East Cambridgeshire méritait quelques travaux. Depuis fin novembre c'est chose faite !

Forum de bienvenue pour les chercheurs étrangers

Le 28 novembre dernier, en compagnie de Stéphane Du Crest, président de Science Accueil et de David Ros, ce sont plus de 200 personnes venues des quatre coins du monde qui ont répondu présentes. Une manifestation qui contribue à la forte attractivité scientifique du territoire.

Université Paris-Sud 11 : un nouveau président

Spécialiste des matériaux innovants pharmaceutiques, Guy Couarraze succède à Anita Bersellini (présidente depuis 2004). Premier président issu du secteur Santé, il prendra ses fonctions le 16 janvier prochain.



Gauthier Pailhas, 6^e B.

Jeunesse ATELIERS high-tech

Depuis novembre, deux nouveaux ateliers très «high-tech» sont venus étoffer l'offre déjà très importante du service jeunesse : robotique et web radio. Julien, l'animateur multi-média travaille en partenariat avec le collège Fleming et se rend régulièrement sur place pour transmettre et initier les jeunes à ces techniques.

Une trentaine d'Orcéens de 11 à 15 ans participe déjà à l'atelier robotique, fondé sur la découverte et la vulgarisation des sciences et techniques.

À l'aide de modules de robotique intelligents, ils construisent et programment un robot qui relèvera des défis de plus en plus complexes avec l'ambitieux projet de participer au trophée robotique de l'Essonne en 2010.

À l'atelier radio, Julien, Mme Labrousse, professeur documentaliste et deux élèves de 6^e sont en pleine réflexion : c'est l'Atelier Radio Collège.

Pour la web radio «Moi je voudrais parler d'une super BD que je suis en train de lire et qui plairait sûrement à beaucoup d'élèves», lance le jeune. Sitôt dit, sitôt fait !

Recherche d'infos et musiques sur Internet pour illustrer son commentaire.

L'atelier radio se met doucement en place avec un but : familiariser les ados aux NTIC par la réalisation d'une émission de radio.

Ouvert aux élèves du collège, 8 places sont encore disponibles.



■ jeunesse@mairie-orsay.fr • 01 60 92 58 85

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lumière sur les ampoules basse consommation

Interdire les ampoules à incandescence en 2010 est une recommandation du Grenelle de l'Environnement au nom des économies d'énergie : 95 % d'énergie transformée en chaleur et seulement 5 % pour l'éclairage. Un beau gâchis.

Pourtant une alternative existe : la lampe basse consommation (LBC) appelée encore lampe à économie d'énergie ou lampe fluo compacte.

Durée de vie jusqu'à 10 fois supérieure aux ampoules à incandescence, consommation électrique 5 fois moins importante et sécurité optimale pour les LBC qui dégagent moins de chaleur qu'une lampe classique. Et si leur prix d'achat peut freiner, elles font pourtant à l'usage **baissier la facture d'électricité de 80 % !**

Rentables et de plus en plus utilisées, les LBC ont fait

leur révolution : plus esthétiques, de formes et tailles variées, la nouvelle génération est aussi bien plus résistante. Vous l'avez certainement remarqué, ces lampes mettent généralement 1 à 2 min avant de fournir leur éclairage maximal. On privilégiera donc les endroits où elles restent longtemps allumées : coins lecture, repas, cuisine...

Seul inconvénient restant, les LBC contiennent une faible quantité de mercure pour faire rayonner les poudres lumineuses. Tous les revendeurs ont l'obligation de les reprendre gratuitement pour qu'elles soient recyclées : il est indispensable de les rapporter.

L'invité du mois **Graff d'Obama, «yes, we can !»**



Le 4 novembre 2008, Barack Obama devient le 44^e président des États-Unis, et le 1^{er} afro-américain à la Maison Blanche. Une révolution dans l'histoire américaine qui en devient une pour l'ensemble de la communauté internationale.

Un symbole fort commenté dans le monde entier... et relayé dans notre ville ! Le mur d'expression libre près du marché du Centre s'est empli de celle d'un artiste anonyme qui nous a permis grâce à son talent, de vivre en direct et de partager l'un des moments forts de l'actualité mondiale.

Bravo «Mister ou Miss X », et félicitations à tous les graffeurs qui animent le mur à tour de rôle !

pOints de vues

Prévention sonore : y êtes-vous sensible ?

«On fait attention à ne pas régler trop fort nos baladeurs MP3»
«On est informé sur les étiquettes des MP3, par la télé, les parents et même les professeurs».

Claire Morin,
élève au lycée Blaise Pascal

«On préfère avoir des boules quiès, au cas où, pour se protéger dans un concert si on trouve la musique vraiment trop forte. Ce serait une gêne plus qu'un plaisir».

Claire Morin, Claire Schune, Aurélie Buteau,
élèves au lycée Blaise Pascal



« Je ne suis pas trop pour mettre des boules quiès en concert, je préfère avoir le son à fond, c'est plus vrai»

Marion Loudjani,
élève au lycée Blaise Pascal

«Quand je suis allée à la techno parade, j'avais des acouphènes le lendemain».

Margot Machault et Joanie Catrin,
étudiantes à la faculté d'Orsay



«Après un bilan de santé, j'ai vu que j'avais perdu dans les basses mais je préfère ne pas me protéger. Ça me gêne sinon.»

Sébastien, guitariste

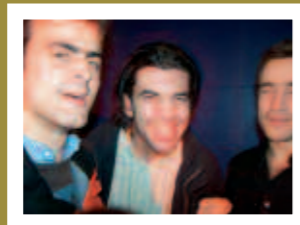
«En fin de concert, j'ai fréquemment des douleurs aux oreilles mais c'est trop dur de jouer avec des boules quiès, on se sent trop isolé dans notre jeu»

Jérémie, musicien

«C'est une bonne idée de mettre une installation dans les salles de concert pour prévenir quand le volume sonore est trop fort.

Des boules quiès devraient systématiquement être distribuées à l'entrée des concerts».

Erwan Pinchaux,
étudiant à la faculté d'Orsay



Groupe «Les envoyés spéciaux»
(en concert à la K'fet le 5 décembre 2008 faculté d'Orsay)



Le Guichet : la commission "animation" lance un questionnaire sur vos attentes. Participez ! Disponible sur www.mairie-orsay.fr



Christine Leclercq (à gauche) au cœur des conseils de quartier

nos rendez-vous

Comptes-rendus sur www.mairie-orsay.fr

PROCHAINS CONSEILS

- Le Guichet :**
mardi 3 février, préau de l'école élémentaire : 20 h 30
- Mondétour :**
jeudi 5 février, Pierre-Mendès-France, salle Pocheron : 20 h 30
- Le Centre :**
samedi 7 février, préau de l'école élémentaire : 10 h

Conseils de quartier de décembre
Du concret et des projets

Si les conseils de décembre ont notamment permis aux habitants de s'informer et d'échanger sur la démarche du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) présentée par le cabinet «Espace Ville» (voir article p.11) ; ils ont eu l'avantage de relever certains points concrets, réglés grâce à l'intervention des services municipaux :

- au Centre, afin de faciliter la traversée des piétons, les feux tricolores place de la République passeront clignotants à 20 h et non plus à 19 h, sur une période d'essai de 6 mois ;
- à Mondétour, trois passages piétons vont être tracés à l'intersection de l'avenue de l'Épargne et du boulevard de Mondétour;

- au Guichet, des panneaux de circulation qui gênaient les piétons, ont été repositionnés avenue Aristide Briand.

Plusieurs sujets de fond ont également émergé des échanges entre les participants:

- à Mondétour, éclairage public et développement durable ; absence problématique de lieu d'accueil pour les jeunes ;
 - au Guichet , utilisation actuelle et devenir du terrain à proximité de l'école élémentaire ;
 - absence de lieu intergénérationnel au Centre.
- Des projets qui font l'objet de commissions et qui devront être pensés collectivement, à l'échelle du quartier mais aussi de la ville.

CHRISTINE LECLERCQ

COORDINATRICE DES CONSEILS DE QUARTIER À LA MAIRIE

«Les conseils de quartier sont également des lieux de discussion sur des thèmes qui nécessitent de prendre en compte de multiples éléments (bien identifier les enjeux du problème, les conséquences sociales, techniques et financières...) et qui s'inscrivent dans le temps».

Forte d'une expérience de près de 10 ans sur la pratique de la démocratie participative et l'installation de conseils de quartiers, Christine est présente à chaque réunion et fait le lien entre la population et la municipalité tant en ce qui concerne les problématiques "simples" que les dossiers de fond soulevés par l'ensemble des partenaires. Christine Leclercq est votre interlocutrice privilégiée pour les conseils de quartiers et les relations de proximité et se tient à votre disposition au 01 60 92 80 21 (conseilsdequartiers@mairie-orsay.fr)

A noter : l'Opération d'Intérêt National (OIN) a également fait l'objet d'une présentation et sera à l'ordre du jour de la **réunion publique le 30 janvier à l'auditorium à 20h30**

NOUVELLES COMMISSIONS

- **Le Guichet :** «animation»
- **Le Centre :** «îlot Chartres/Hucheries/Scocard/Joffre»
- **Mondétour :** «éclairage public».

■ Pour rejoindre une commission ou pour toute suggestion : www.mairie-orsay.fr/mavillepratique/conseilsdequartier ou contacter Christine Leclercq

MJC Jacques Tati

Du neuf aussi !



Christian Diamante et Damien Janiak lors du «pot de départ» de Jérôme Brodier (à droite) le 19 novembre.

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) a été créée en 1978.

Visant à faire «vivre» la culture à Orsay, l'association propose ateliers, clubs et stages divers et variés et participe activement à la programmation culturelle de notre ville (cinémas, concerts de musique actuelle, théâtre, Festi'mômes, Cinessonne, etc...).

L'association fonctionne grâce à la mobilisation de l'ensemble des bénévoles et au dynamisme de sa direction : Christian Diamante, président élu en juin 2008, et Damien Janiak, directeur, ancien bénévole, qui succède ainsi à Jérôme Brodier.

La nouvelle équipe dresse un bilan positif de l'année 2008 mais reste largement tournée vers les projets de 2009 et les années à venir.

«La MJC a vocation à répondre au besoin d'animation culturelle pour des publics très variés, avec un attachement fort à la mixité sociale», précise Christian Diamante.

Développer la communication entre les ateliers, créer de nouveaux clubs correspondant aux attentes actuelles (jeux de rôles, de carte...), redonner vie aux nuits du cinéma, proposer un studio d'enregistrement et de répétition, mettre en place un café associatif qui soit un lieu de convivialité et d'échange où la MJC organiserait débats, soirées philo, slam... sont autant de projets qui soulignent l'ambition et le dynamisme de l'équipe.

De son nom de baptême, en 1999, Jacques Tati, (en référence aux cinémas), le président conclut «puisse l'esprit de cet humoriste poète et tendrement critique, veiller à son avenir». En cette période de résolutions, gageons que l'équipe fera tout pour y parvenir !

■ MJC Jacques Tati : www.mjctati.org / info@mjctati.org

Un grand merci à Jérôme Brodier

pour ses 15 ans d'implication à la MJC.

Passionné de cinéma, Jérôme Brodier est désormais délégué général de l'association du Groupement National des Cinémas de recherche (GNCR).

L'équipe de la MJC et la ville lui souhaitent beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



vite dit bien dit

L'ancien local du Club Photo d'Orsay (CPO) est actuellement en travaux (isolation phonique) pour accueillir dès la rentrée de janvier, l'atelier de batterie de la MJC.

Un foyer de jour pour adultes en situation de handicap mental

a ouvert à Cesson (77) grâce aux activités de l'association ELAN. Il reste encore quelques places disponibles. Contactez le 01 64 41 09 38 ou elan.2@free.fr
ELAN 2 - Association d'insertion et d'accueil temporaire pour adultes handicapés mentaux
5 rue du Gros Caillou 77240 Cesson

PLU : présentation de la démarche

Par le cabinet «Espace Ville»

Le cabinet est un technicien mais un bon projet PLU ne peut se faire qu'ensemble, en concertation avec la population

Philippe Albarède, directeur d'études du cabinet «Espace Ville»

«Espace Ville» est un bureau d'études créé en 1990, composé d'une dizaine de collaborateurs : architectes, géographes spécialistes de l'environnement, sociologue, juriste. Ayant remporté l'appel d'offres lancé par notre ville, ce cabinet va nous apporter une aide essentielle dans la définition de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

C'est dans cette perspective, qu'«Espace Ville» a présenté la démarche du PLU lors du conseil municipal de novembre et dans les trois conseils de quartier de décembre.

Le PLU, mis en place par la loi SRU (relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain) de 2000, est un document d'urbanisme destiné à remplacer l'ancien POS (Plan d'Occu-

pation des Sols). Il permet de faire émerger collectivement un projet urbain pour la commune pour les 10 à 15 prochaines années. Les préoccupations de développement durable et d'environnement y ont une place centrale : la réalisation d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable accompagne obligatoirement l'établissement d'un PLU. Celui-ci doit respecter trois grands principes : l'équilibre entre le renouvellement urbain et le développement de l'urbanisation, la diversité des fonctions urbaines et l'utilisation économe des espaces...un programme ambitieux auquel les habitants contribuent largement.

Le PLU comprend deux phases : une phase

d'étude (prévue jusqu'en octobre 2009) et une phase de consultation. Au cours de la phase d'étude, une large concertation avec la population est mise en œuvre. Elle repose sur plusieurs outils : un registre est mis à la disposition des habitants au service urbanisme de la mairie, des réunions publiques seront organisées (la première début février 2009), un suivi du dossier dans notre magazine municipal, des publications spécifiques et des expositions vous informeront régulièrement de l'avancée de l'étude. Le projet de PLU qui ressortira de ce travail fera l'objet d'une approbation par le conseil municipal en juin 2010.

Services techniques :

directionst@mairie-orsay.fr
01 60 92 81 03
Espace Ville : 01 30 24 38 26 /
info@espaceville.fr
<http://www.espaceville.fr/>

CONCERTATION-RÉUNIONS PUBLIQUES

- Mercredi 21 janvier à 18h - la Bouvêche
- Samedi 24 janvier à 10h - préau de l'école élémentaire du Guichet
- Jeudi 29 janvier à 20h30 - salle Jacques Tati

Le Maire de Doutchi en visite à Orsay

C'est avec plaisir que le maire d'Orsay a accueilli pour la première fois M. Bagoudou Souley, maire de Doutchi et Mme Daouda Balkissou, conseillère municipale le vendredi 18 novembre pour la signature du Livre d'or de la ville. Cette visite a été l'occasion d'officialiser les liens étroits établis entre Orsay et Doutchi grâce au travail de l'association «Échanges avec Dogondoutchi-Niger».





la preuve par neuf

**faire
renaître
la Vie associative,
sportive
& culturelle**

**4 AVRIL
2009**

la fête du sport
revient...
autrement

**La culture
là où
vous ne
l'attendez pas**

**JUIN
2009**

Les Arts
investissent
nos rues

**l'été aura son
supplément :
édition
spéciale
d'Orsay
notre ville**

**JUILLET - AOÛT
2009**

**Maîtrise
des finances
publiques
& dynamisme
économique**

ÉTÉ 2009

animations commerciales,
fêtes en plein-air, les
quartiers s'animent

SEPTEMBRE 2009

Impôts constants
• Budget réduit • Qualité
de service maintenue
• MOINS MAIS MIEUX

**Echanger
& interagir
entre notre ville
& la faculté**

**SEPTEMBRE
2009**

2^e édition du forum
d'accueil des nouveaux
étudiants.

**IL Y A UNE VIE
APRES LA GARE !**

**Cohérence &
comportement
responsable**

2009

clauses sociales
et environnementales
rigoureuses
inscrites
pour l'ensemble
des marchés
publics

**Education
au cœur
de l'action
municipale**

2009

Agrandissement
du groupe scolaire
de Mondétour
dans une démarche
de Haute Qualité
Environnementale

**dialogue,
concertation
& transparence**

21 JANVIER 2009

1^{ère} réunion publique
de concertation pour
l'élaboration de notre PLU
et mise en ligne d'un blog
dédié

PRINTEMPS 2009

premiers conseils inter-
quartiers pour une vision
globale et collective des
sujets repérés

**Les jeunes
prennent
la parole**

**MARS
2009**

les jeunes seront
consultés en amont
pour l'élaboration
des voyages organisés
par le service
jeunesse

COLLÈGE FLEMING – 6 DÉCEMBRE •

Inauguration du réfectoire entièrement rénové grâce au département en présence d'Alexandre Wassenberg, inspecteur d'académie, Michel Berson, président du Conseil général, David Ros, maire d'Orsay et conseiller général, et Mme Perrigault, principale du collège Alexander-Fleming.



CONFÉRENCE SHOAH •

Salle Jacques Tati. Dimanche 30 novembre. Patrick Desbois, prêtre français de 50 ans s'est donné pour mission de faire parler les derniers témoins des villages d'Ukraine sur l'une des pages les moins connues de la Shoah - la "Shoah par balles".



REPAS DES ANCIENS •



La doyenne présente au repas des anciens le 3 décembre dernier, fêtera ses 101 ans en février 2009 ! Pour le repas de l'année prochaine n'oubliez pas de vous inscrire auprès du CCAS au 01 60 92 80 62

AVANT-PREMIÈRE •



De gauche à droite : Benoît Delépine, David Ros, Damien Janiak et Gustave Kerven.

Avant-première du film "Louise Michel" de Benoît Delépine et Gustave Kerven, aux cinémas Jacques Tati le 10 décembre, en présence des deux réalisateurs invités par la MJC.

Ordre National du Mérite

Après 56 ans d'activités sportives, Jean Montel, ancien maire adjoint chargé des sports, a reçu le 21 janvier 2008, les insignes de Chevalier de l'ordre national du mérite.



ORSAY SOUS LES SAPINS

10 au 24 décembre 2008

La manifestation organisée par l'association des commerçants, Comm'Orsay, a été officiellement lancée, au rythme des Batucadas, le 10 décembre, en présence des partenaires de l'événement : David Ros et David Saussol pour la mairie, Gérard Huot et Bernard Baudy de la Chambre de commerce et d'industrie, et Didier Desnus, président de la Fédération des associations de commerçants.



Les commerçants de Comm'Orsay ont fêté comme il se doit l'ouverture d'«Orsay sous les sapins» !

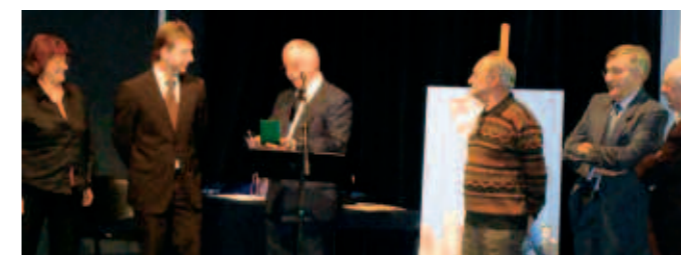


SPECTACLE DE NOËL POUR LES PRIMAIRE •

«L'empereur et le rossignol» de la compagnie Les Globe Trottoirs. Décors vifs, scènes burlesques et moments plus graves : les enfants ont été sous le charme.

29 ÉQUIPES, 290 PIEDS, 9 HEURES DE FOOT •

C'est pas neuf, mais ça fonctionne : gros succès cette année encore pour la 7^e édition de la Nuit du foot en salle, remportée par une équipe des Ulis.



De gauche à droite : Nicole Debotte, vice-présidente de la fédération nationale des OMS, David Ros, Pierre Peron, président de l'OMS d'Orsay, Roger Portier, Jean Montel et André Richomme.

50 ANS DE L'OMS •

Vendredi 5 décembre, salle Jacques Tati, Pierre Peron, a remis la médaille du «mérite et du dévouement» aux personnalités ayant marqué l'association, à l'occasion du cinquantenaire de l'OMS. 50 ans au service des sports à Orsay, fêtés collectivement grâce aux animations du CAO et du PSUC de l'université et des magiciens Fred et Bastien.



ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

**2008 : neuf mois de premières actions.
2009 : les défis à relever !**

Alors que nouvellement élus, nous avons dû nous approprier les dossiers municipaux, prendre nos marques, découvrir des cadeaux dont nous nous serions bien passés, **nous n'avons pas ménagé nos efforts au cours de l'année 2008**. Ainsi, au-delà des positions partisans, jugez sur pièces :

- nouveau magazine mensuel ;
- lancement des conseils de quartier ;
- lancement du Plan Local d'urbanisme ;
- retour à la transparence dans la gestion municipale ;
- réduction de la dette de la ville ;
- renégociation de contrats de services publics à l'avantage de notre commune (gestion des parkings, gestion de l'éclairage) ;
- recherche permanente d'une gestion moins dispendieuse (illuminations de Noël) ;
- introduction des forfaits de restauration scolaire, limitant ainsi les gâchis alimentaire et financier ;
- mise en place d'alternatives au désherbage chimique,
- création d'une commission extra-municipale de coopération internationale,
- re-dynamisation du site "Pfizer" avec les arrivées d'Incub'alliance, de start-up et de Westinghouse ;
- soutien du commerce de proximité avec la participation active de la municipalité aux initiatives de l'association des commerçants : "Orsay sous les palmiers", "Orsay sous les sapins", ...

C'est avec autant de motivation, de dynamisme et de détermination que nous nous lançons dans cette année 2009. Face aux marges financières qui s'amenuisent, la municipalité s'engage et relève les défis :

- recherche résolue de financements extérieurs à la commune pour financer les projets attendus (Conseil régional, Conseil général, CAPS, ...),
- amélioration continue du service public municipal avec le souci permanent du maintien voire de la réduction des coûts supportés par notre commune.

Les élus majoritaires de l'équipe municipale vous souhaitent une très bonne année 2009.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

L'année 2008 a été l'occasion de nombreux changements.

La nouvelle année s'ouvre sur de nombreuses interrogations.

Pour Orsay et ses alentours, 2009 est une année charnière. L'Opération d'Intérêt National (OIN), le plan campus et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont nous vous avons déjà entretenus, requièrent une vigilance sans faille.

Le PLU doit respecter les choix, faits par la Région ou la CAPS, qui pourront avoir des incidences néfastes à la physionomie de notre ville et son environnement (densification de l'habitat et suppression d'espaces naturels). Notre action constructive lors de la phase d'étude et de concertation visera à éviter ces effets négatifs.

Dans d'autres domaines, l'équipe municipale aux commandes bénéficie encore du bilan de l'équipe précédente, notamment par la récupération en 2009 de 2 millions d'euros de TVA (20 points de fiscalité) grâce à la régularisation en 2007 de l'opération SIEVYB tant décriée. Rien ne pourra donc justifier une augmentation des impôts dans le budget de 2009, après la réduction des travaux d'investissement et de maintenance (voirie, bâtiments etc.), et l'absence d'entretien des rues.

Loin des dogmes rigides, nous suivrons attentivement les risques d'incidence financière de tout projet ou de toute décision, liés entre autres :

- aux transferts de compétences et de moyens à la CAPS, à l'audit sur la culture,
- aux conseils de quartiers,
- aux services aux citoyens...

Le niveau exceptionnel déjà atteint, des équipements et services offerts par la ville à la population, fruit d'un long travail soutenu, fait que vivre à Orsay est un choix de qualité de vie. Vous pouvez compter sur nous pour veiller à ce qu'aucune décision à venir ne mette en péril ce potentiel qu'on nous envie, notre environnement et cette qualité de vie.

N'hésitez pas à nous contacter sur ces sujets : pourorsay@gmail.com

En ce début d'année chargée d'incertitudes, mais peut-être aussi porteuse d'espoir, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour vous et votre famille.

POUR ORSAY

carnet

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens



Tomasz Deuar

NOVEMBRE :

Loïc Ramin le 31 octobre 2008 /

Gauthier Mougeotte le 12 novembre 2008 /

Shamsy Touré le 18 novembre 2008 /

Edouard Andreoni—

Forestier le 21 novembre 2008 /

Louis Kulyna le 21 novembre 2008 /

Maxence Kulyna le 21 novembre 2008 /

Marie Terrolles le 21 novembre 2008 /

Eloïse Cladière le 23 novembre 2008 /

Tomasz Deuar le 24 novembre 2008 /

Nora Cottebrune le 26 novembre 2008 /

Clémence Defo le 27 novembre 2008 /

Maya Brugal le 28 novembre 2008

DÉCEMBRE :

Maylia Coppin le 1^{er} décembre 2008 / Marc Guillermain le 1^{er} décembre 2008 / Ryana Fidalgo le 4 décembre 2008

2008 / Yanis Arbadji le 10 décembre 2008 / Evan Bésamat le 11 décembre 2008

Félicitations aux jeunes mariés

NOVEMBRE : Gheorghe Chiuzbaian et Francisca Bonillo Sanchez le 29 novembre 2008

DÉCEMBRE : Kexin Zhu et Jie Xu le 6 décembre 2008

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

NOVEMBRE : Marie Flèche le 10 novembre 2008 / Sylviane Outurquin le 17 novembre 2008 / Simonne Martin le 18 novembre 2008 / Jeannine Bousard le 19 novembre 2008 / Edouard Angé le 25 novembre 2008 / Odile Bourgeois le 26 novembre 2008 / Christiane Prat le 26 novembre 2008 / Louise Larcher le 29 novembre 2008

DÉCEMBRE : Raymonde Papin le 2 décembre 2008 / André Legriffon le 4 décembre 2008 / Hervé Delouis le 10 décembre 2008 / Marie Gihéneuf le 14 décembre 2008

TOUS LES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À secretariatgeneral@mairie-orsay.fr 01 60 92 80 57

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

- Mercredi 11 février 2009 - 20 h 30
- Mercredi 25 mars 2009 - 20 h 30
- Mercredi 20 mai 2009 - 20 h 30
- Mercredi 29 avril 2009 - 20 h 30
- Mercredi 24 juin 2009 - 20 h 30

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE 2009 / 2010

Pour les enfants nés en 2006, les inscriptions en école maternelle devront se faire du 1^{er} décembre 2008 au 30 avril 2009 inclus pour l'année scolaire 2009/2010.

Pièces à fournir :

- le carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour,
 - le livret de famille,
 - l'attestation de la carte vitale sur laquelle figure l'enfant,
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
 - un certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants déjà scolarisés,
- si l'enfant réside chez un tiers, fournir une attestation sur l'honneur de la personne qui l'héberge ainsi qu'une photocopie de sa carte d'identité et de son justificatif de domicile.

■ scolaire@mairie-orsay.fr

SCIENCE ACCUEIL RECHERCHE LOGEMENTS MEUBLÉS -

pour location aux nombreux chercheurs et enseignants de notre région. Durée variant de quelques mois à trois ans.

■ Sciences accueil. - 01 69 33 16 85 • contact@science-accueil.org

ERRATUM • dans le magazine du mois de novembre, une erreur s'est glissée concernant la nouvelle section roller du CAO. Les cours ont lieu le dimanche au gymnase du Guichet entre 14 h à 17 h, suivant l'âge et le niveau. Toutes nos excuses aux animateurs.

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article page 11 du magazine de décembre : les bibliothèques et discothèque d'Orsay comptent 2000 usagers (et non pas 200).

• **Précision** sur l'abattement de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides, pour l'article page 7 du magazine municipal du mois de décembre. Cet abattement de 10 % vaut pour les impositions établies au titre de 2009.

pratique

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
 • Mardi 13 : secteur 1 / mercredi 14 : secteur 2 / jeudi 15 : secteur 3 (détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX
 • Lundis 12 et 26 : secteur 1 / Mardis 13 et 27 : secteur 2 (détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE (journée, dimanche & jours fériés)
 • Jeudi 1^{er} Janvier, Gometz le Châtel, 35 route de Chartres
 • Dimanche 4 Janvier, Les Ulis, Centre Cial les Amonts
 • Dimanche 11 Janvier, Les Ulis, Ibis rue des Causses
 • Dimanche 18 Janvier, Gif-sur-Yvette, 1 place du Marché Neuf
 • Dimanche 25 Janvier, Les Ulis, Centre Cial de la Treille - av de Champagne

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)
 35, boulevard Dubreuil. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15



Consultations gratuites à

L'HÔTEL DE VILLE

• **PERMANENCE AVOCATS**

01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ

Mercredi 7 et 21 janvier : 18 h - 19 h 45

MAÎTRE MARCHAND

Samedi 10 janvier : 9 h - 12 h

Mercredi 28 janvier : 17 h - 19 h

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 14 janvier de 17 h à 19 h

Tous les samedis de 9 h à 12 h

Uniquement sur rendez-vous 48 h avant

**PERMANENCE DE M. EVRARD
 CONCILIAITEUR DE JUSTICE POUR
 LE CANTON D'ORSAY-BURES**

Mercredi 7 janvier : 9 h - 12 h

Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• **PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES
 DÉPUTÉ DE L'ESSONNE**

Vendredi 16 janvier : 17 h - 18 h 30

Mairie d'Orsay / sur RDV

Tél. : 01 69 28 00 00

• **PERMANENCE DE DAVID ROS
 CONSEILLER GÉNÉRAL**

vice-président du Conseil général.

Les 1^{ers} samedis du mois 10 h - 12 h

sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

• **CHAMBRE DES NOTAIRES
 DE L'ESSONNE**

Évry - 14 rue des douze Apôtres

Mardi 6 et 20 janvier / sur RDV 9 h - 12 h

et 13 h 30 - 17 h

Renseignements : 01 60 78 01 27

• **CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS
 DE JUSTICE DE L'ESSONNE**

Permanence gratuite sur RDV

Jeudis 8, 15 et 29 janvier : 9 h 30 - 11 h 30

Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37

Jeudi 22 janvier : à la maison de justice et du

droit de Villemoisson-sur-Orge : 9 h 30 - 11 h 30

**RECENSEMENT 2009
 15 JANVIER - 21 FÉVRIER**



Depuis janvier 2004, la méthode de recensement a changé et les enquêtes ont lieu désormais chaque année. Pour les communes de 10 000 habitants et plus, comme la nôtre, elles s'effectuent auprès d'un échantillon représentant 8 % de la population dispersé sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les enquêtes de recensement sont dorénavant préparées et réalisées par les communes alors que l'INSEE organise et contrôle la collecte des informations.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé, entre le 15 janvier et le 21 février 2009, un agent recenseur mandaté par la mairie vous rendra visite. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il remettra à chaque membre de la famille une feuille de logement, un bulletin individuel, ainsi qu'une notice d'information. Pour les remplir, vous pourrez demander conseil à l'agent recenseur qui les récupérera ensuite.

En cas d'absence, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre entourage qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à l'INSEE. Tous les questionnaires doivent être retournés avant le 21 février 2009.

Le recensement concerne chacun de nous, dans notre environnement immédiat et dans notre avenir proche. Les informations recueillies constituent une source statistique permettant d'élaborer des programmes de logements ou de rénovation, de décider de l'aménagement des moyens de transports collectifs et des voies d'accès, de l'ouverture ou de la création d'écoles, d'équipements sociaux, culturels et sportifs (crèches, maisons de jeunes, logements pour personnes âgées, ...)

Participer au recensement est un acte civique et une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951. Destinés à l'INSEE, les questionnaires seront utilisés uniquement à des fins statistiques et ne pourront servir à quelque contrôle administratif ou fiscal.

■ INFORMATIONS AUPRÈS DE LA MAIRIE : 01 60 92 80 00